Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

Comté de Papineau

Province de Québec

**PROCÈS-VERBAL**

**8 septembre 2015**

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 8 septembre 2015 à 20 heures et à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Florence Colinet, Myriam Cabana, Joëlle Laframboise, Nicole Mercier-Danis, Krystelle Dagenais, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock;

Absent: Monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau;

Chantal Delisle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**Lecture et adoption de l’ordre du jour**

**2015-09#01**

Il est proposé par Myriam Cabana

Et résolu,

Que l’ordre du jour soit accepté tel que rédigé, avec ajouts.

Adoptée à l’unanimité.

**Adoption des procès-verbaux des 6 juillet et 12 août 2015**

**2015-09#02**

Il est proposé par Nicole Mercier-Danis

Et résolu,

Que les procès-verbaux des 6 juillet et 12 août 2015 soient acceptés tel que rédigés.

Adoptée à l’unanimité.

**Adoption des comptes**

**2015-09#03**

Il est proposé par Florence Colinet

Et résolu,

Que les prélèvements automatiques (31 891,15$) et les chèques numéros 8483 à 8549 (86 907,25$) des mois de juillet et d’août 2015 (certains annulés) soient approuvés.

Adoptée à l’unanimité.

**Questions du public**

**Mélanie Quenneville** avise le conseil qu’elle enregistre la session.

**Marie-Élaine Rouleau** réitère le fait qu’elle considère qu’il y a trop de séances extraordinaires et que cela sème un doute dans la population; que lors du dernier conseil, celui du mois d’août avait été annulé, et que malgré cela, on en a tenu tout de même un. Monsieur le maire la remercie.

**Rapport du**

**directeur des travaux publics**

**Mario Legault** est absent.

**...**

**...**

**Rapport de l’inspecteur**

**en bâtiment et en environnement**

**Pierre Blanc** a fait part au conseil, plus tôt en plénière, de ce qui suit :

**Bac de recyclage pour électronique**

**Garage Richard Lauzon**

Un bac de recyclage sera installé en permanence au garage municipal Richard Lauzon et accessible sera en tout temps.

Voici la liste fournie par le promoteur de ce que pourra contenir ce bac :

**Ordinateurs portables** – ordinateurs portables, ordinateurs bloc-notes, tables électroniques, miniportables, miniordinateurs;

**Ordinateurs de bureau** – ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveurs), terminaux d’ordinateurs, clients-serveurs légers ou mini-ordinateurs de bureau, serveurs de bureau/en tour;

**Périphériques d’ordinateurs et de consoles de jeux vidéo** - souris, souris de type boules de commande, claviers, pavés, pavés tactiles, lecteurs multimédias, routeurs/modems, disques durs externes, lecteurs de disquettes externes, lecteurs de disques optiques externes, pavés numériques, tablettes graphiques sans affichage, commutateurs HDMI, manettes de jeu);

**Dispositifs d’affichage** - téléviseurs, moniteurs d’ordinateurs, dispositifs d’affichage professionnel, écrans de télévision en circuit fermé, ordinateurs tout-en-un: un dispositif d’affichage avec ordinateur intégré, tablettes graphiques avec écran ˃ 10 pouces, dispositifs d’affichage portables écran ˃ 10 pouces;

**Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques, -** téléphones conventionnels avec ou sans fil employant la téléphonie à voix sur IP et les téléphones satellitaires, téléphones à hauts parleurs ou de conférence, répondeurs téléphoniques (à cassette ou numériques);

**Appareils cellulaires et téléavertisseurs** - téléphones cellulaires, y compris ceux munis d’un appareil-photo, ainsi que de fonction d’enregistrement vidéo et/ou audio; téléphones intelligents (réseau cellulaire), terminaux mobiles (réseau cellulaire), téléavertisseurs;

**Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bure**au – imprimantes de bureau, imprimantes avec station d’accueil pour appareils photo; imprimantes d’étiquettes, de code-barres et de cartes, imprimantes thermiques, numériseurs de bureau (y compris pour les cartes professionnelles, les chèques et les diapositives), télécopieurs de bureau, appareils multifonctions de bureau;

**Systèmes audio/vidéo portables/personnels** – radios AM/FM et satellitaires portables, radios-réveil, chaînes stéréo portatives incluant celles pouvant se connecter à un Internet sans fil, magnétophones et enregistreurs portables, lecteurs/enregistreurs de disques (CD, DVD, VHS, Blu-ray, etc.) portables, lecteurs MP3, lecteurs numériques portables...

**Systèmes audio-vidéo non portables** – magnétoscopes (VCR)/projecteurs vidéo, projecteurs numériques, enregistreurs vidéo numériques (DVR), enregistreurs vidéo personnels (PVR), lecteurs/enregistreurs de disques non portables (DVD, Blu-ray, etc.), lecteurs/graveurs de disques laser, câbles et récepteurs satellites/décodeurs, convertisseurs...

**Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules** – composants audio et/ou vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : radios, lecteurs de DVD, CD et/ou cassettes conçus pour être enchâssés (y compris ceux avec

des fonctions intégrées de radio satellitaire et/ou de GPS), amplificateurs, égaliseurs de fréquences, haut-parleurs, systèmes de lecteurs vidéo...

**Ensembles de cinéma maison** – équipements audio et vidéo de cinéma maison vendus sous un même emballage provenant d’un fabricant d’origine (OEM) et où figure un seul code-barres, y compris les périphériques d’appareils audio et l’équipement audio et vidéo vendu en ensemble/paquet pour utilisation à des fins résidentielles ou non.

Ces produits sont acceptés dans le programme de l’AARPE Québec et ce tout à fait gratuitement. Cependant, la municipalité peut limiter la quantité de produits qui peuvent y être déposés par jour ou imposer des restrictions par rapport à certains produits.

**Ajout nom de rue « Rieux »**

**Matricule #8873 87 8560**

**2015-09#04**

Suite à une rencontre entre Pierre Blanc et Raymond Chabot, il y aurait lieu de nommer un bout de chemin privé près de chez lui qui, actuellement, porte le nom de rang Sainte-Augustine;

Monsieur Chabot a demandé si ce chemin pouvait être nommé « Rieux » en hommage à son épouse;

Il est proposé par Krystelle Dagenais

Et résolu,

De nommer ce bout de chemin « Rieux » ;

Adoptée à l’unanimité.

**Changement d’endroit**

**de ponceaux**

Monsieur le maire mentionne que Normand Lacoste, propriétaire du 192, rang Sainte-Augustine, lui a demandé que le ponceau devant chez lui soit changé d’endroit, à savoir ramené du même côté que sa résidence et ce, puisque sa fille doit maintenant prendre l’autobus scolaire et qu’il en va de sa sécurité. Monsieur le maire lui a répondu que l’endroit actuel avait été choisi et modifié à sa réquisition, il y a quelques années. Monsieur Lacoste a reconnu le fait mais demande tout de même que son ponceau soit ramené du même côté que sa résidence.

**Voir la résolution 2015-12#10**

**Matricule #8973 05 1015**

**2015-09#05**

ATTENDU que Normand Lacoste, propriétaire du 192, rang Sainte-Augustine demande que le ponceau devant chez lui soit changé d’endroit, à savoir ramené du même côté que sa résidence;

ATTENDU que le ponceau existant doit être remplacé et changé de côté du rang;

ATTENDU que 40 pieds de ponceau(x) doivent être ajoutés à celui qui sera remplacé;

Il est proposé par Florence Colinet

Et résolu,

Que le coût du ponceau devant être remplacé sera défrayé par le propriétaire;

Que les 40 pieds de ponceau(x) à être ajoutés seront défrayés par la municipalité;

Que les travaux doivent être effectués selon les règles de l’art;

...

...

Que le coût de ces travaux sera entièrement acquitté par le propriétaire;

Adoptée à l’unanimité.

**Rapport du directeur**

**du service des incendies**

**Yves Lauzon** est absent.

**Embauche d’un opérateur,**

**chauffeur et journalier**

Attendu la démission de Roger Lauzon;

Attendu que le poste d’opérateur, chauffeur et journalier a été affiché sur le site Internet d’Emploi-Québec et dans le journal La Petite Nation;

Attendu que ceux qui le désiraient, avaient jusqu’au 26 juin pour postuler;

Attendu que plusieurs candidats ont postulé;

Il est proposé que le maire et la conseillère Nicole Mercier Danis rencontrent trois des candidats dont la candidature a été retenue et que s’il y a lieu, de réunir à nouveau le conseil pour lui faire part de leur choix.

**Avis de motion de Florence Colinet #201509**

Madame Florence Colinet dépose un avis de motion en vue d’adopter le règlement #1002, concernant la prévention des incendies des immeubles à risques élevés ou très élevés sur le territoire de la municipalité, et demande la dispense de lecture dudit règlement

Tous les membres du conseil reconnaissent avoir reçu une copie du règlement, l’avoir lue et renoncer à sa lecture.

**Rapport de la bibliothèque**

**et du centre communautaire**

**Suzon Côté** relate ce qui suit :

Qu’elle vient de finir l’échange de livres à la bibliothèque;

Que Lise Dionne a gagné une tablette;

Que Céline Labelle a quant à elle, gagné une liseuse.

Qu’en ce qui a trait à la salle communautaire, la salle de billards sera lavée et qu’elle essaiera le scellant qui lui a été donné; il serait nécessaire d’en appliquer une fois l’an. Elle suggère de vérifier la garantie concernant l’installation du plancher dans la salle municipale puisqu’il devient taché facilement et il est impossible de nettoyer cette tache.

Qu’il faudrait de plus enlever les fleurs, les changer d’endroit et acheter de la terre. Myriam Cabana s’en occupe.

**Rapports du maire et des conseiller(ères)**

**Monsieur le maire** mentionne que la C.P.T.A.Q. n’est pas favorable à la demande de la MRC de Papineau concernant le parc industriel;

Il souligne également que, suite à des plaintes de citoyens auprès de l’Ordre des ingénieurs, le 29 octobre prochain, lui-même et Mario Legault devront comparaître à la Cour supérieure de Hull dans la poursuite contre la municipalité qu’a intentée l’Ordre et ce, pour une somme approximative de 7 000$.

...

...

**Krystelle Dagenais** rappelle qu’un conteneur de recyclage sera installé en permanence au garage municipal Richard Lauzon et sera accessible en tout temps, le tout tel que susmentionné par Pierre Blanc; que la liste des biens qui pourront y être déposés sera publiée dans le *Pacificien*.

**Florence Colinet** souligne que le *Pacificien* sortira dans deux semaines.

**Nicole Mercier Danis** indique que l’été a été tranquille; Gloria Charron rappelle que le souper d’ouverture de La Paix d’Or aura lieu le jeudi 10 septembre et que ses activités débuteront à la fin septembre.

**Myriam Cabana** réitère qu’à la bibliothèque, il y a eu un échange de livres et qu’elle et Suzon Côté devront changer les fleurs d’endroit.

**Joëlle Laframboise** mentionne qu’elle a rencontré des représentants de l’organisme Fonds de lutte contre la pauvreté et qu’ils souhaiteraient avoir des idées dans le but de développer des projets; elle lance donc un appel à tous.

**Jean-Paul Rouleau** est absent.

**Ajustement du salaire de la directrice**

**générale et secrétaire-trésorière**

**2015-09#06**

Il y aurait lieu d’ajuster le salaire de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantal Delisle.

Il est proposé par Nicole Mercier Danis

Et résolu,

D’ajuster le salaire de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantal Delisle et ce, rétroactivement au 20 juillet 2015.

Adoptée à l’unanimité.

**PAARRM 2014-2015 et 2015-2016**

**Demande de versement et d’ajout**

**de la Montée Aubin et du rang Thomas**

**2015-09#07**

Attendu que le ministre des Transports accordait le 9 février 2015 à la municipalité, une subvention de 15 000$ échelonnée sur trois années budgétaires pour des travaux servant à l’amélioration des deux rangs Procule dans le cadre du programme PAARRM 2014-2015 et 2015-2016;

Attendu que la municipalité a décidé de reporter à l’an prochain, les travaux d’asphaltage des deux rangs Procule Nord et Sud;

Attendu l’ajout des rangs Sainte-Madeleine et Sainte-Augustine accordé par le Ministre dans le cadre de PAARRM;

Attendu que des travaux doivent également être effectués dans la montée Aubin et dans le rang Thomas, au cours de l’automne 2015;

Il est proposé par Myriam Cabana

Et résolu,

De demander au député Alexandre Iracà et au ministre des Transports, d’ajouter aux rangs Procule Nord et Sud, Sainte-Madeleine et Sainte Augustine, la montée Aubin et le rang Thomas;

...

...

De demander le deuxième versement de 6 000$ au ministre des Transports, lorsque les travaux auront été effectués et cette somme entièrement déboursée pour l’amélioration des rangs et montée susmentionnés;

Adoptée à l’unanimité.

**Refinancement de l’aqueduc**

**2015-09#08**

Attendu que le 18 août dernier, le ministère des Finances avisait la secrétaire-trésorière que le refinancement de la somme de 170 800$ relatif à l’aqueduc, venait à échéance le 16 février 2016;

Attendu qu’il y aura des frais d’escompte (maximum de 2% du montant total de financement) et que le ministère désire connaître si ces frais seront payés à même le fonds général de la municipalité ou par un règlement d’emprunt;

Il est proposé par Krystelle Dagenais

Et résolu,

De refinancer cette somme de 170 800$ et que les frais d’escompte soient payés à même le fonds général de la municipalité.

Adoptée à l’unanimité.

**TECQ – programmation**

**des travaux révisée**

**2015-09#09**

ATTENDU la résolution 2015-04#08 concernant la programmation des travaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix doit produire pour le 15 octobre 2015, une programmation des travaux révisée;

Il est proposé par Myriam Cabana

Et résolu,

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu’au 31 mars prochain;

Adoptée à l’unanimité.

**RRRL – présentation de demande**

**d’aide financière au MTQ**

**2015-09#10**

ATTENDU l’annonce effectuée par le MTQ, du nouveau programme de Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) pour les routes retenues dans le cadre du projet Plan d’intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU que le conseil de la municipalité a pris connaissance des modalités d’application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU que le conseil de la municipalité désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d’amélioration du réseau routier local;

Il est proposé par Florence Colinet,

Appuyé par Myriam Cabana,

Et résolu,

Que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix autorise la présentation d’une demande d’aide financière et confirme son

engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée à l’unanimité.

**RRRL – acceptation de l’offre**

**de la MRC de Papineau**

**2015-09#11**

ATTENDU la demande d’aide financière ci-dessus faite au MTQ, suite à l’annonce du nouveau programme de Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) pour les routes retenues dans le cadre du projet Plan d’intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU que le Conseil des maires a décidé d’envoyer simultanément toutes les demandes des municipalités locales, dont la date limite pour déposer nos demandes de financement auprès de la MRC est le vendredi 2 octobre 2015;

ATTENDU que la MRC de Papineau a offert aux municipalités de les accompagner à préparer ces demandes de subvention, moyennant un coût de 600$ lié à la préparation de la demande; tel montant couvrira les déplacements sur le site, les relevés sur terrain et l’estimation actualisée des interventions à faire.

ATTENDU que les honoraires pour la préparation des plans et devis seront en sus de ce coût, et seront évalués lorsque la subvention sera confirmée par le MTQ.

Il est proposé par Joëlle Laframboise

Et résolu,

D’accepter l’offre de la MRC de Papineau de nous accompagner dans la préparation des demandes de subvention, moyennant un coût de 600$, et si nécessaire ultérieurement, des honoraires pour la préparation des plans et devis.

Adoptée à l’unanimité.

**Déléguée à la 34e AGA**

**Tourisme Outaouais**

**2015-09#12**

ATTENDU la convocation à la 34e assemblée générale annuelle de Tourisme Outaouais qui aura lieu le mercredi 23 septembre 2015 à 14 heures;

ATTENDU qu’il serait intéressant pour la municipalité d’y avoir un représentant.

Il est proposé par Krystelle Dagenais

Et résolu,

De mandater Chantal Delisle comme déléguée à cette assemblée générale annuelle de Tourisme Outaouais et de défrayer ses déplacements et les coûts y afférents.

Adoptée à l’unanimité.

**Accidents de la route**

**par des non résidents**

**2015-09#13**

ATTENDU que cinq accidents de la route ont nécessité l’intervention de nos pompiers ;

ATTENDU que plusieurs demandes de paiements ont été envoyées aux accidentés non résidents;

ATTENDU qu’une mise en demeure leur a également été envoyée par courrier recommandé;

Il proposé par Florence Colinet

Et résolu,

D’annuler la facture du 4 juillet 2012;

De donner en collection à la firme Caza Marceau, les autres factures;

Adoptée à l’unanimité.

**Divers et correspondance diverse**

**Jean-Paul Rouleau** a remercié la municipalité pour notre témoignage de sympathie à l’occasion du décès de son épouse, Huguette Laframboise.

**Campagne de financement de l’Actu-Elle -** Florence Colinet en fera part dans le prochain *Pacificien.*

**Résidence Le Monarque**

La demande de subvention sera portée au prochain budget.

**Corporation des loisirs Papineau**

**2015-09#14**

ATTENDU qu’une rencontre des membres aura lieu le 17 septembre prochain;

ATTENDU qu’il serait opportun de nommer un conseiller pour représenter la municipalité;

Il est proposé par Myriam Cabana,

Et résolu,

De nommer Nicole Mercier Danis pour assister à cette rencontre et de défrayer son déplacement et les coûts y afférents.

Adoptée à l’unanimité.

**Avis d’épandages de compost**

**Ferme Perth Inc.**

**Ferme Whissell S.E.N.C.**

Pierre Bélanger, agronome de la firme Bélanger Agro-Consultant Inc., nous a avisés que la Ferme Perth Inc. et la Ferme Whissell S.E.N.C. entreprendront l’épandage de compost (boues de fosses septiques mélangées à de la matière ligneuse) sur quelques champs de la municipalité. Les composts utilisés ont nécessité une autorisation du ministère du Développement durable, de l’Environnement de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.

Les avis mentionnaient que la ferme Perth épandrait le compost à la fin août et au début septembre, alors que la ferme Whissell y procéderait un peu plus tard, soit à la fin septembre et au début d’octobre.

...

...

...

...

...

...

**Questions du public**

**Stéphane Labelle** suggère que l’on s’enquière auprès du ministère des Transports, de la possibilité de faire réduire la vitesse aux abords du village.

Le maire lui répond qu’une autre demande sera faite au MTQ, les autres faites antérieurement sont toutes demeurées vaines. Il ajoute que certaines municipalités ont même demandé l’installation de photos-radar, ce à quoi Monsieur Labelle rétorque qu’il ne voit pas la nécessité d’en arriver là.

**Marie-Élaine Rouleau** souligne qu’à Saint-André-Avellin, les représentants de la politique familiale de la municipalité se sont penchés sur la sécurité et qu’ils ont réussi à faire installer des pancartes aux traverses de piétons.

**Réduction de la vitesse**

**dans le village**

**2015-09#15**

CONSIDÉRANT la trop grande vitesse constatée dans le village;

CONSIDÉRANT que la sécurité des citoyens de Notre-Dame-de-la-Paix et surtout, celle de ses enfants, est prioritaire;

Il est proposé par Joëlle Laframboise

Et résolu,

De demander aux autorités compétentes, notamment au ministère des Transports et à la Sûreté du Québec :

- de s’assurer que la vitesse dans la zone de 50 km soit respectée et ce, surtout les vendredis soir entre 16 et 20 heures;

- d’élargir au maximum la zone de 50 km aux abords du village; et

- d’installer au milieu du passage de piétons, une enseigne telle que celles installées aux deux passages de piétons de Saint-André-Avellin;

Adoptée à l’unanimité.

**Suzon Côté** mentionne qu’elle a adoré le Festival de la patate; qu’elle n’a reçu que de bons commentaires et qu’elle désire féliciter l’organisateur, Mario Legault.

Monsieur le maire mentionne que le 15 septembre, il y aura une rencontre restreinte du Festival de la patate pour faire le point.

**Marie-Élaine Rouleau** suggère qu’au prochain conseil, un bilan soit présenté relatant comment s’est déroulé le festival et qu’à cet effet, une invitation soit lancée à la population, dans le prochain *Pacificien*, d’assister à cette rencontre.

**France Vallée** demande que le fossé face au 137, rang Gustave soit nettoyé. Cette demande doit être adressée au MTQ.

...

...

...

...

...

...

...

**LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

**2015-09#16**

Il est proposé par Krystelle Dagenais

Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l’unanimité.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Chantal Delisle Daniel Bock, maire

Directrice générale